

Unité Prévisions et
suivi des dépenses
techniques Action
Sociale et
Politique Vacances
N/Ref. : CD
V/Ref. : 133497
Objet : Pass'Loisirs
2017

MAIRIE

63320 CHIDRAC

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons, sous ce pli, un exemplaire de **notre règlement Pass'Loisirs 2017**.

Nous vous informons que les Tickets Loisirs n'existent plus et sont remplacés par le Pass'Loisirs.

Le Pass'Loisirs prend en charge une partie du coût d'une adhésion, d'une cotisation, d'une licence auprès d'une structure à but non lucratif.

L'aide est égale à 50 % du coût de l'activité avec un plafond en fonction du Quotient Familial de la famille et dans la limite des crédits disponibles. **Elle est versée en une seule fois à l'allocataire.**

Lors de l'inscription de son ou de ses enfants, la famille vous remettra un formulaire de demande de Pass'Loisirs (un document par enfant) que vous remplirez et lui restituerez. C'est ensuite la famille qui réalisera les démarches auprès de la Caf pour bénéficier d'une aide financière. Vous n'aurez donc plus aucun document à nous envoyer.

Le Pass'Loisirs est utilisable du **1^{er} août 2017 au 31 décembre 2017**.

Restant à votre disposition pour tout renseignement et vous remerciant de votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

La Direction,

